

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 3

Vorwort: Anniversaire en catimini
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anniversaire en catimini

Le samedi 7 mars 1936, les forces armées du III^e Reich allemand occupaient la Rhénanie, en violation du traité de Versailles. Le coup d'envoi de la seconde guerre mondiale était donné, d'autant plus que, «pour gain de bonne paix», la France et l'Angleterre s'abstinent de réagir autrement que par de «fermes protestations». La Société des Nations s'offusqua aussi, sans plus d'effet qu'une rombière bousculée.

Hitler avait misé juste: la veulerie des démocraties les retiendrait d'intervenir. Le lendemain, dimanche, elles iraient à la pêche et, lundi, commenceraient les palabres. Malgré le fait que la Wehrmacht dont il disposait alors, qualitativement bonne, était quantitativement insuffisante et légèrement armée.

Ainsi couvert à l'ouest, on connaît la suite: l'annexion de l'Autriche, l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'apaisement de Munich... Il fallut l'attaque de la Pologne pour que les démocraties se réveillassent, réveil quelque peu préparé par la guerre d'Espagne, où le corps expéditionnaire allemand, la légion Condor, se distingua contre les «républicains» et les brigades internationales.

Cinquante années plus tard, cela ne fait plus guère la une. On n'aime pas

les rappels d'autant plus douloureux que le soi-disant pacifisme et la couardise furent à l'origine des faits, et un certain humanitarisme de pacotille.

On prétend que l'histoire ne se répète pas. Cela permet d'en négliger les leçons. Cela permet de passer comme patte de velours sur le Vietnam, le Cambodge, l'Ethiopie, l'Angola, le Nicaragua et tant d'autres et pourquoi pas l'Afghanistan? Cela permet aussi à l'outrecuidance marxiste de se proclamer seule dépositaire du sens de l'histoire et, impatiente de son inertie, de vouloir en accélérer artificiellement le mouvement dans une direction tenue pour irréversible.

Mais, clameront d'aucuns, nous avons l'ONU! A-t-elle toutefois réellement été de quelque efficacité contre le «fait accompli»? En cela, elle ressemble étrangement à la SDN, à l'exception près de la Corée où elle parvint à rétablir par la force le droit violé par la force. Mais c'est que, boudé alors par l'Union soviétique, le Conseil de Sécurité put prendre une décision sans veto inhibant.

1936. Chez nous, on sut mettre une sourdine aux illusions et l'on entreprit de renforcer la composante militaire de la défense. A temps.

RMS